

Lettre d'information

Juin 2019

Le mot du Président

Chers adhérents, chers amis,

Comme vous le savez, **Égalité Numérique Haut débit**, association reconnue d'intérêt général, contribue à la réduction de la fracture numérique dans les territoires ruraux en informant et en aidant directement les collectivités et les individuels qui recherchent des solutions dans ce domaine.

Nous intervenons :

- par une assistance individuelle, personnalisée, pour rechercher une connexion Internet satisfaisante et/ou une formation adaptée ;
- par une aide aux collectivités et associations de notre territoire pour rapprocher les populations éloignées du numérique des structures de formations et d'assistance existantes et, le cas échéant, pour faire émerger de nouvelles solutions.

Nous sommes disponibles pour analyser vos problèmes et/ou partager vos retours d'expériences. N'hésitez pas à nous contacter. Consultez notre site qui vient d'être mis à jour. Faites-nous part de vos remarques et suggestions.

Depuis le début 2019, nous avons mené plusieurs actions d'information au profit des municipalités, dernièrement à Mansle et Aigre-Villejesus notamment. Nous serons présents les 12 et 13 juin 2019 à Angoulême au Salon des maires pour présenter nos projets et nos activités. Venez nous rencontrer sur notre stand et participer à notre réunion-débat du 13 juin à 16H sur la « fracture numérique » coanimée avec l'association Espace Numérique Sud Charente.

Bien cordialement.

Le président
Michel JANNET

Association Égalité Numérique Haut Débit

12, rue du Moulin du Coudret 16140 ORADOUR ☎ 07 87 33 07 39

Association loi 1901 déclarée à la sous-préfecture de Confolens n° W163001309

Courriel : egalitenumérique.hd@gmail.com - Site : www.egalitenumérique.online

Notre association sera présente au

**SALON DES MAIRES
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'ACTION PUBLIQUE**

**12/13
JUN 2019**
PARC DES EXPOSITIONS
ESPACE CARAT ANGOULEME

Pour recevoir votre invitation gratuite, cliquez sur le lien ci-dessous.

[Inscription gratuite Salon des Maires d'Angoulême](#)

Appel de cotisation 2019

Sans vous ni votre générosité, nous ne pourrions pas mettre en place nos actions sur le terrain et poursuivre notre combat contre la fracture numérique sur notre territoire. Merci d'être à nos côtés, merci pour votre confiance et votre générosité.

- ➔ Pour ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur cotisation ou adhéré, nous souhaitons votre soutien financier (adhérent : 5 €, donateur : 20 €),
- soit par paiement sécurisé sur <http://egalitenumérique.online/adhesion/>,
 - soit par chèque à l'ordre de l'association ENAIHD,
 - soit par virement

IBAN ETRANGER FR76 1240 6001 0180 0080 2989 322

BIC AGRIFRPP824

Pour mémoire : Sur notre site Internet, consulter les « liens utiles »

- Pour une connexion à un réseau :

<http://egalitenumérique.online/liens-utiles-analyse-connexion/>

- **Déploiement de la fibre.** Consulter le site www.charentenumérique.fr. Relisez l'article de *Charente Mag* d'avril 2019, page 18-19.
- **Montée en débit** du réseau cuivre d'Orange.
Une amélioration est à espérer pour Aigre et Paisay-Naudoin . À suivre
- **Couverture « théorique » du réseau mobile 4G.**
Consulter www.monreseau mobile.fr
- **Connexion au réseau radio « THD Radio »** Nomotech de Charente, consulter les Fournisseurs d'accès Internet (FAI) : Ozone et Nordnet.
- **Connexion par satellite,**
Consulter le site <https://www.internetparsatellite.net/index.php/t/4>, et les FAI qui assurent la distribution de ce service.

- Pour une formation / assistance (information en cours de consolidation) :

<http://egalitenumérique.online/liens-utiles-formation/>